|  |  |
| --- | --- |
| **INTITULÉ DU POSTE** | **Chargé(e) de mission à mi-temps pour l’Éducation nationale** **Cité éducative de Bondy (93)** |
| **PLACE DU POSTE** | La mission assignée s’inscrit dans le cadre de la politique pédagogique et éducative nationale déclinée dans le contexte académique puis départemental de la Seine-Saint-Denis. Elle s’exerce sous l’autorité hiérarchique de l’inspecteur d’académie, directeur académique des services de l’éducation nationale de la Seine-Saint-Denis et sous l’autorité fonctionnelle de la principale co-pilote de la cité éducative de Bondy.  |
| **CADRE DES MISSIONS** | Les fonctions sont définies en référence : - aux enjeux nationaux des cités éducatives : conforter le rôle de l’École ; promouvoir la continuité éducative ; ouvrir le champ des possibles pour renforcer le maillage au sein d’un territoire pour soutenir l’acquisition par tous les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture) - aux axes du [projet académique](http://cache.media.education.gouv.fr/file/Le_projet_academique/34/4/Projet_academique_Creteil_2020_2024_1352344.pdf) 2020-2024 ;- aux neuf priorités établies par le recteur de l’académie de Créteil pour les cités éducatives ; - à l’avenant au projet de réseau articulé avec les six priorités définies dans le référentiel pour l’éducation prioritaire.**Dans le cas présent, le chargé de mission Cité éducative aura pour mission d’assurer le lien entre les acteurs de l’établissement et la cité éducative en secondant la cheffe d’établissement dans ses missions de pilotage internes à l’établissement.**  |
| **MISSIONS** | Les missions institutionnelles et pédagogiques se déclinent de la façon suivante :ᴥ **Parcours des élèves*** Assurer la cohérence des parcours mis en œuvre dans la cité éducative et dans l’établissement scolaire en limitant les redondances ;
* Accompagner les parcours éducatifs au sein de l’établissement, les formaliser ;
* Suivre le développement des cordées de la réussite ;
* Accompagner et évaluer l’action des associations et partenaires contribuant aux parcours ;
* Développer la liaison avec le 1er degré et les lycées en partenariat avec l’IEN, le coordonnateur du réseau et les chefs d’établissement des lycées.

ᴥ **Suivi des élèves à besoins particuliers** * Promouvoir la réussite scolaire en développant le suivi des élèves à besoins particuliers.

ᴥ **Co-éducation*** Améliorer la sérénité dans l’établissement en assurant le suivi de classes de plusieurs niveaux ;
* Engager les parents dans la réussite des élèves en participant au développement des ateliers à leur destination (mallette des parents, OEPRE, etc.).
 |
| **COMPÉTENCES** | * Connaître le fonctionnement du système éducatif : 1er degré, 2nd degré, orientation à l’issue de la scolarité obligatoire.
* Avoir une capacité d’analyse et de synthèse.
* Savoir accompagner des projets pédagogiques.
* Disposer de compétences de formalisation et de conceptions d’outils partagés.
* Connaitre le fonctionnement des cités éducatives et l’environnement des écoles et établissements.
* Faire œuvre d’esprit d’initiative.
* Savoir rendre compte des actions menées.
* Contribuer à la conception et la gestion de dossiers complexes.
* Savoir s’intégrer dans une équipe de direction élargie.
 |
| **PRÉ-REQUIS****(Diplômes ou expérience)** | Profils variés (enseignant(e)s, CPE, …) Titulaire. Les demandes et autorisations de temps partagé des chargés de mission en cité éducative seront soumises à l’avis de l’IA-DASEN et du DRRH de l’académie de Créteil. |
| **MODALITÉS DE CANDIDATURE** | Envoi d’une lettre de motivation, d’un *curriculum vitae* sous couvert du chef d’établissement à la principale du collège chef de file : [ce*.*0931612X@ac-creteil.fr](file:///C%3A%5CUsers%5Cefarina%5CAppData%5CLocal%5CTemp%5Cce.0931612X%40ac-creteil.fr)et à la DSDEN : ce.93daa@ac-creteil.frLa candidature est suivie d’un entretien en DSDEN avec une commission de recrutement.  |
| **CONTACTS** | **Mme Farina-Berlioz, IA-DAASEN**: 01 43 93 71 66 ou ce.93daa@ac-creteil.fr**Marie-Claire Lacroix-Marcelin**, principale co-pilote de la cité éducative : 01.48.48.45.75**M. Sébastien Szelong** - IEN missionné éducation prioritaire et politique de la ville : 01 43 93 74 39 ou ce.93eppv@ac-creteil.fr |